Calendrier des périodes de session du Parlement européen 2008

2007/2574(RSO) - 11/07/2007

L'Assemblée a voté sur le calendrier des périodes de session du Parlement européen en 2008.

Le calendrier des périodes de session du Parlement européen pour 2008 est fixé comme suit:

- du 14 au 17 janvier
- les 30 et 31 janvier
- du 18 au 21 février
- du 10 au 13 mars
- les 9 et 10 avril
- du 21 au 24 avril
- les 7 et 8 mai
- du 19 au 22 mai
- les 4 et 5 juin
- du 16 au 19 juin
- du 7 au 10 juillet
- du 1er au 4 septembre
- du 22 au 25 septembre
- les 8 et 9 octobre
- du 20 au 23 octobre
- du 17 au 20 novembre
- les 3 et 4 décembre
- du 15 au 18 décembre.